

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 6 octobre 2020

Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 30
Nombre de représentés : 04
Nombre de votants : 34

OBJET

Affaire n° 2020-099

CONVENTION D'ENGAGEMENTS
RECIPROQUES
USAGE DES EQUIPEMENTS
SPORTIFS COMMUNAUX

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 28 septembre 2020 et affichée le 29 septembre 2020.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le :

L'AN DEUX MILLE VINGT, le mardi six octobre, le Conseil Municipal de Le Port s'est réuni en mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 4^{ème} adjoint, Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe, M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe, M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint, Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème} adjointe, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, Catherine Gossard 11^{ème} adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Franck Jacques Antoine, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nages, Mme Claudette Clain Maillot, M. Fayzal Ahmed Vali, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, M. Zakaria Ali, Mme Sophie Tsiavia, M. Patrice Payet, Mme Véronique Bassonville, M. Didier Amachalla, Mme Barbara Saminadin, Mme Paméla Trécasse, Mme Aurélie Testan, Mme Annie Mourgaye.

Absents représentés : M. Jean-Claude Adois (par M. Didier Amachalla), Mme Garicia Latra Abélard (par M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint), Mme Honorine Lavielle (par Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe), Mme Firose Gador (par Mme Annie Mourgaye).

Arrivée (s) en cours de séance : Mme Claudette Clain Maillot à 17h10, Mme Karine Mounien à 17h17, M. Bernard Robert à 17h37.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absents : Mme Gilda Bréda, M. Sergio Erapa, M. Patrice Casimir, M. Bertrand Fruteau, Mme Valérie Auber.

LE MAIRE



Olivier HOARAU

Affaire n°2020-099

**CONVENTION D'ENGAGEMENTS RECIPROQUES
USAGE DES EQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUX**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la note du Ministère des Sports n°DS/DS 2/2020/93 du 8 juin 2020 relative à la reprise progressive et adaptée aux risques liés à l'épidémie de COVID-19 de la pratique des Activités Physiques et Sportives ;

Vu la loi n°2020-856 du 9 juillet 2020 organisant la sortie de l'état d'urgence sanitaire ;

Vu le décret n° 2020-860 du 10 juillet modifié, prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans les territoires sortis de l'état d'urgence sanitaire et dans ceux où il a été prorogé ;

Vu le guide d'accompagnement de reprise des activités sportives en date du 2 septembre 2020.

Vu le décret n° 2020-1115 du 5 septembre 2020 modifiant l'annexe 2 du décret susvisé, classant le département de La Réunion parmi les zones de circulation active du virus Covid-19, figurant aux 1° et 2° du I de l'article 1er de la loi du 9 juillet 2020 ;

Vu l'arrêté du Préfet de La Réunion n°2020-2869 du 11 septembre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour limiter la circulation du virus Covid-19 dans le département de La Réunion ;

Vu le rapport présenté en séance le 06 octobre 2020 relatif à la convention des engagements réciproques quant à l'usage des équipements sportifs communaux,

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE

Article 1 : d'approuver la convention d'engagements réciproques relative au respect des mesures sanitaires prises pour limiter la propagation du virus COVID-19 lors de la pratique d'activités physiques sportives au sein d'un établissement recevant du public (ERP) sur le territoire de Le Port ;

Article 2 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes afférents.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**

